

Attentat de Nice : Création d'une association de victimes

vendredi 12 août 2016, par [Thémis](#)

Des victimes et des proches de victimes de l'attentat de Nice ont créé une association d'entraide, Promenade des Angès : 14 juillet, a annoncé la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (Fenvac), vendredi 12 août.

L'association, créée jeudi avec le soutien de la Fenvac, est composée de familles de victimes et de blessés. Elle est destinée à « permettre à ceux qui le souhaitent de s'unir pour affronter au mieux les conséquences dramatiques de cet attentat », écrit la Fenvac dans un communiqué.

« Les membres fondateurs de l'association sont animés par une volonté commune et déterminée de vérité afin que toutes les questions sur cet attentat puissent être posées en toute transparence. Cette exigence de vérité est due en mémoire de ceux qui nous ont quittés et à tous ceux dont la vie ne sera plus jamais la même. Il y va également de la sécurité de tous, à Nice et partout en France. »

Une récente réforme législative va permettre à l'association de se constituer partie civile dans l'enquête judiciaire, a ajouté la Fenvac : *« Il est essentiel que les victimes et les familles de victimes soient pleinement actrices des suites de l'attentat du 14 juillet. »*

La création de l'association Promenade des Angès : 14 juillet s'est faite en présence notamment d'un représentant de l'association 13 novembre : fraternité et vérité, créée à la suite des attentats à Paris et à Saint-Denis, qui firent cent trente morts et plus de quatre cents blessés en 2015.

Quatre-vingt-cinq personnes ont été tuées et 435 blessées à Nice, lorsqu'un homme a lancé son camion dans la foule sur la promenade des Anglais, rassemblée pour le feu d'artifice du 14 juillet. L'organisation Etat islamique a revendiqué l'attentat.

Source : LeMonde.fr

Date : 12/08/2016